Le Sud-Ouest
Montréal

Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du mardi 13 octobre 2026	Résolution: CA26 22 0189

Motion pour le 60e anniversaire du métro de Montréal et sur l'importance d'assurer sa modernisation, son expansion et sa pérennité

Attendu que Montréal célèbre fièrement les 60 ans du métro, le 14 octobre prochain;

Attendu que le métro de Montréal est aujourd'hui reconnu comme une réalisation majeure ayant contribué à façonner l'histoire, le développement et l'identité de la métropole;

Attendu qu'au fil des décennies, le métro de Montréal est devenu l'infrastructure de transport la plus importante au Canada et la colonne vertébrale de la mobilité urbaine de la métropole;

Attendu qu'après 60 ans de service, 46 % des actifs du métro de Montréal sont en mauvais ou très mauvais état et que le déficit d'entretien du réseau, qui se chiffre actuellement à 7 milliards de dollars, pourrait atteindre 9 milliards de dollars d'ici 2030;

Attendu l'importance de la présence du métro dans l'Arrondissement du Sud-Ouest qui compte sept stations soit Place-Saint-Henri, Georges-Vanier, Angrignon, Monk, Jolicoeur, Charlevoix et Lionel-Groulx, dont quatre stations seulement sont accessibles universellement;

Attendu que depuis l'ouverture du métro, on comptabilise près de 730 millions d'entrées via les stations du Sud-Ouest, un volume qui équivaut à la population de l'Europe;

Attendu que, selon l'enquête origine-destination (2018) le transport en commun représente 38 % des déplacements effectués à l'heure de pointe ayant comme origine l'arrondissement, comparativement à 35 % pour l'automobile, une tendance pouvant s'expliquer, entre autres, par la présence de nos sept stations de métro;

Attendu que le métro de Montréal constitue un pilier de la mobilité durable et représente une alternative écologique essentielle à l'automobile;

Attendu l'importance pour le Sud-Ouest de bénéficier d'un réseau de transport collectif structurant, incluant une desserte efficace du métro, afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre du territoire de façon substantielle dans une perspective de carboneutralité, tel que visé dans son Plan climat local 2026-2030;

Attendu que les vulnérabilités sociales et économiques, présentes dans certains quartiers du Sud-Ouest, peuvent être exacerbées par une offre d'infrastructures de transport insuffisantes, cette situation pouvant notamment limiter, par exemple, les opportunités d'emploi ou l'accès aux soins de ces populations vulnérables;

Il est proposé par Catherine Houbart

appuyé par Véronique Fournier, Jonathan Burnham et Nicolas Jolicoeur

ET RÉSOLU :

Que la population du Sud-Ouest soit invitée à célébrer cet anniversaire et à reconnaître la contribution des personnes qui, depuis six décennies, assurent quotidiennement son fonctionnement, sa sécurité et son développement.

Que le conseil d'arrondissement du Sud-Ouest interpelle le gouvernement du Québec sur l'importance d'accorder à la Société de transport de Montréal (STM) un financement prévisible, durable et suffisant pour permettre l'entretien et le maintien des actifs du métro de Montréal, ainsi que sa modernisation, son expansion, l'accessibilité universelle à toutes ses stations et sa pérennité.

Que l'Arrondissement du Sud-Ouest demande à la Ville de Montréal de presser le gouvernement du Québec d'assurer un financement adéquat à la STM afin que le métro puisse continuer de jouer son rôle structurant dans la vitalité de l'Arrondissement et de la métropole, tout en contribuant à la transition écologique du Sud-Ouest et de la Ville de Montréal.

Que copie soit transmise au conseil municipal de Montréal, au gouvernement du Québec ainsi qu'à la STM.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.07

Véronique FOURNIER
_____
Mairesse d'arrondissement

Daphné CLAUDE
_____
Secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 14 octobre 2026